

CS option Sols sportifs engazonnés



FORMATION PAR ALTERNANCE

Formation diplômante de niveau IV Code RNCP35398 Enregistrement : 31/12/2020

Délivrée par le Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire

Autre voie d'accès à la certification : Contrat de professionnalisation, Validation d'Acquis d'Expérience

Objectifs de la formation

- Élaborer et mettre en œuvre un planning d'interventions pour assurer un entretien régulier et optimal du terrain
- Assurer la disponibilité et le bon état du matériel nécessaire à l'entretien du terrain
- Effectuer les tâches régulières pour maintenir la qualité du gazon
- Exécuter les interventions techniques spécifiques pour préserver et améliorer la qualité du sol sportif
- Intervenir sur les infrastructures de base du terrain pour restaurer ou améliorer ses fonctionnalités
- Préparer et installer la couche de gazon pour assurer une surface de jeu de haute qualité

Débouchés & poursuites d'études

Le bénéficiaire de la formation CS Sols sportifs engazonnés peut accéder à des postes variés tels que jardinier spécialisé en terrains de sport, chef d'équipe d'entretien de terrains de sport, technicien en espaces verts et sols sportifs, consultant en gestion de terrains de sport. Il est également possible de poursuivre cette formation par un certificat de spécialisation (C.S) Arboriste Élagueur ou une licence professionnelle aménagements paysagers ou en école d'ingénieur spécialisé.

Contenus de la formation (référentiel accessible sur chlorofil.fr)

UC 1: Préparer l'entretien d'un terrain sportif engazonné : C 11 Opérationnaliser le planning des interventions d'entretien d'un terrain sportif engazonné/C 12 Effectuer le suivi du matériel d'entretien d'un terrain sportif engazonné
UC 2 : Réaliser l'entretien des sols sportifs engazonnés : C 21 Réaliser les travaux d'entretien courant d'un sol sportif engazonné C 22 Réaliser les travaux d'entretien spécifique d'un sol sportif engazonné
UC 3 Assurer les travaux de régénération d'un terrain sportif engazonné : C 31 Réaliser les travaux de réfection de l'infrastructure d'un sol sportif/ C 32 Mettre en place la couche de jeu d'un sol sportif engazonné

Modalités d'entrée en formation

(sous réserve des places disponibles)

1. Admission Parcoursup (-de 30 ans) ou dossier d'inscription en ligne :

[➔ campus-bougainville.fr](https://campus-bougainville.fr)

2. Envoyer le dossier par mail à cfppa.brie-comte-robert@educagri.fr
3. Réunion d'information collective
4. Entretien de motivation
5. Signer un contrat d'apprentissage ou contrat de professionnalisation correspondant à la durée de la formation

Les financements

La formation est prise en charge dans le cadre d'un contrat d'apprentissage et financée par les OPCO. Votre rémunération mensuelle sera calculée en % du SMIC selon votre âge et l'année de formation.

Pré-requis

- ✓ Le CS option « sols sportifs engazonnés » est accessible aux candidats titulaires : du BP aménagements paysagers, d'un baccalauréat Pro ou BTA du secteur des aménagements paysagers, du bac techno « STAV », d'un BTS aménagements paysagers. Les candidats ne justifiant pas d'un de ces diplômes peuvent également être admis sur décision prise par le directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt

- ✓ Être signataire d'un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation

Public ciblé

- ✓ De 16 à 29 ans non révolus/pas de limite d'âge pour les personnes en situation de handicap reconnu

Pour obtenir plus de renseignements, vous pouvez contacter :



M. Jérémy DELAMARE
Responsable formations
cfppa.brie-comte-robert@educagri.fr

Quelques chiffres

Taux de réussite : 100%
Taux de satisfaction : 95%
Taux d'insertion : 100%

Mise à jour le: 28/10/2025

Modalités pédagogiques

Cours théoriques en présentiel. Travaux pratiques chez des partenaires (golfs, terrains de foot et de rugby), visites pédagogiques et périodes en entreprise (alternance). Des aménagements d'épreuves et des plans d'accompagnement peuvent être sollicités pour les personnes en situation de handicap (prendre contact avec la référente handicap soit referenthandicap@gmail.com).

Modalités d'évaluation

3 Unités capitalisables. Les évaluations se déroulent en situations professionnelles.

Le CS Sols sportifs engazonnés est obtenu en contrôle continu après validation de chacune des 3 UC. Possibilité de valider un ou des blocs de compétences.

Frais de gestion administrative

50€ de frais de gestion hors apprentissage

Restauration & hébergement possibles sur place



DURÉE DE FORMATION (heures prévisionnelles)

- ➔ 427 heures de formation en centre de formation
- ➔ 1351 heures en entreprise

Période : 28 septembre 2026 au 25 août 2027 (1 session/an)

Délai moyen d'accès à la formation : entretien dans les 30 jours qui suivent le 1er contact